

Publié le 15 mars 2018

Energie Posit'if met les gaz en Île-de-France

Convention de partenariat avec GRDF, investissement dans la construction d'une unité en Seine-et-Marne... la Sem Energie Posit'if créée en 2013 par la région Île-de-France affiche un intérêt de plus en plus prononcé pour la méthanisation dans le cadre de ses activités en énergies renouvelables.



À l'occasion du dernier salon des maires, **GRDF** et la **Sem Énergies Posit'if**, spécialisée dans la **rénovation énergétique des copropriétés**, ont signé une convention de partenariat d'une durée de 3 ans pour développer de nouveaux projets de rénovation énergétique et favoriser l'essor de la filière de **méthanisation** en Île-de-France. Les 2 acteurs s'engagent ainsi à identifier les copropriétés nécessitant des rénovations, plus précisément celles chauffées au fioul, pour les accompagner dans leurs travaux. Par ailleurs, les 2 partenaires entendent faciliter l'émergence de projets de méthanisation.

« La méthanisation est un axe de travail pour valoriser, dans le cadre de l'économie circulaire, les déchets, indique **Raphaël Claustre**, directeur général d'Énergies Posit'if. Il s'agit à la fois d'une **transition énergétique**, avec l'injection de gaz renouvelable dans le réseau, et d'une **transition**

agricole grâce au retour vers le sol des matières organiques ». Le défi est colossal : en Île-de-France, 95% de l'énergie consommée est issue de sources non-renouvelables.

Le poids des chiffres

Créée en 2013, la Sem Énergies Posit'if présente un bilan impressionnant : 44 copropriétés ont signé un contrat avec elle, 12 d'entre elles ont lancé des travaux (6 000 logements à rénover), ce qui permettra d'éviter l'émission de 4 560 tonnes de CO2 chaque année. Ces copropriétés réalisent en moyenne 47 % d'économies d'énergie.

Equimeth montre la voie

Ce partenariat prendra une forme concrète avec un deuxième projet pour Énergies Posit'if, après la **Sem Bimétha** à Dammaries-les-Lys (Seine-et-Marne). Ce nouveau projet est basé à Écuelles, dans le cadre d'une opération lancée en 2009 par **Naskeo**, concepteur et constructeur d'unités de méthanisation, baptisée **Équimeth** et rachetée en 2017 par **Cap Vert Energie** (CVE). La mise en service de l'unité est prévue pour 2020 sur la zone d'activités communautaire des Renardières. Elle valorisera entre 25 et 30 000 tonnes de matière organique, dont les **fumiers équins** provenant des centres équestres du secteur de Fontainebleau ainsi que des sous-produits d'industries agroalimentaires, des déchets verts et des matières organiques récupérés auprès des opérateurs locaux.

Ce gaz vert sera injecté dans le réseau et pourra servir tant au **chauffage** qu'à l'**eau chaude** pour environ 1 300 foyers. Fait singulier dans la filière biométhane, le développeur s'associe avec Énergies Posit'if, qui envisage d'entrer à hauteur de 15 % dans le capital du projet quand il aura pris son envol. « *Le principe de l'accord est triple : redonner au projet un ancrage territorial fort, nous accompagner sur les sujets techniques comme le foncier et les subventions, poser les bases d'une collaboration plus globale avec la région pour de futurs projets* », explique **Pierre de Froidefond**, co-fondateur de CVE. Une illustration de la plus-value de la Sem Énergies Posit'if.

Par Hervé LE DAIN